



## **DÉTAILS DU PROJET**



# L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LES PROJETS IMMOBILIERS UNIVERSITAIRES

Chef de file : Université de Tours - Direction des Affaires Juridiques - Service Technique Immobilier

#### Partenaires:

MOE - Cabinet d'architecture Emmanuelle COLBOC & associés, Agyre.

Département : Indre-et-Loire

### Thématique :

Économie Circulaire / Enseignement supérieur

### Nombre de personnes concernées :

1 200 personnes concernées

## Accompagnement de la Région :

Appui en ingénierie

## **AMBITION**

L'Université de Tours souhaite regrouper les différentes spécialités de l'Ecole Polytech Tours sur un même site (Portalis, Quartier des 2 Lions). Le projet consiste en une réhabilitation du bâtiment existant (11 700 m2 SU) et en la construction d'un nouveau bâtiment dit « extension » de 5800 m2. Le projet adopte d'emblée (indiqué au programme) une approche énergétique et bas carbone (E3C1). Le projet consiste à compléter cette démarche environnementale par l'intégration d'une démarche d'économie circulaire. Il s'agit en premier lieu de tester cette approche sur une opération concrète afin d'en évaluer les gains, tant environnementaux que financiers. Le cas échéant et en second lieu, il s'agit de pouvoir systématiser cette approche pour de futures opérations de l'Université. Il s'agit notamment de favoriser l'intégration de matériaux à faible impact environnemental à des procédés constructifs innovants, de l'esquisse à la mise en œuvre du projet.

## **OBJECTIFS STRATÉGIQUES**

- Évaluer en « grandeur nature » la valeur ajoutée d'une approche d'économie circulaire.
- Décarboner au mieux la filière des matériaux utilisés dans les opérations de construction/réhabilitation des bâtiments par le recyclage de matériaux et en réduisant l'énergie des transports liée à leur acheminement et leur évacuation,
- Servir de démonstrateur afin de capitaliser les pratiques qui s'avèreront effectivement positives donc reproductibles sur les prochaines opérations immobilières de l'université,
- Identifier de nouveaux acteurs locaux mobilisables sur la filière des matériaux de construction. Le cas échéant, il s'agit de les inclure systématiquement dans nos pratiques à venir afin de pérenniser leur activité.

## **CHANGEMENTS ATTENDUS**

- Préciser de manière très concrète les actions vertueuses qui peuvent être envisagées à chaque étape d'un projet immobilier
- Proposer au MOE des solutions locales, notamment en termes d'évacuation et d'approvisionnement en matériaux
- Estimer les gains (financiers, délais, etc.) attendus et en informer le COPIL
- Accompagner la MOE dans la mise en place des solutions retenues

Contact: Sébastien LARRIBE - Vice-Président en charge de l'immobilier - sebastien.larribe@univ-tours.fr